



Renseignements importants destinés aux locataires et aux locateurs

Utilisez cette formule pour demander à la Commission de modifier le montant de la réduction de loyer qui figure dans l'avis de réduction du loyer donné par la municipalité. Vous trouverez des instructions sur la façon de remplir la formule A4 sur le site Web de la Commission à tribunauxdecisionnelontario.ca/cli.

1. Remplissez les parties 1, 2, 3 et 5 de cette requête. Vous devez aussi remplir la partie 4 si le motif de votre requête est le motif 2 ou si vous voulez que la Commission tienne compte des revenus de location de l'ensemble d'habitation dans le calcul du pourcentage de réduction du loyer.
 - **Partie 1** : Renseignements généraux sur :
 - le logement locatif, l'immeuble ou l'ensemble d'habitation visé par cette requête;
 - votre état de locataire ou de locateur;
 - vos coordonnées et celles des autres parties à la requête;
 - les autres requêtes non réglées concernant le logement locatif ou l'ensemble d'habitation.
 - **Partie 2** : Renseignements sur les impôts fonciers municipaux prélevés sur l'ensemble d'habitation visé par cette requête.
 - **Partie 3** : Sélectionnez et expliquez les motifs de votre requête.
 - **Partie 4** : Renseignements sur les revenus de location.
 - **Partie 5** : Vous ou votre représentant apposez ici votre signature et fournissez les coordonnées de votre représentant le cas échéant.
2. Remplissez la *Demande de services en français ou demande d'adaptation* à la fin de cette requête pour obtenir des services supplémentaires pendant l'audience.
3. Déposez auprès de la Commission toutes les pages de cette requête (à l'exception de la présente page). La Commission vous enverra un avis d'audience précisant la date, l'heure et le lieu de votre audience.
4. Payez les frais de demande à la Commission au moment de déposer la demande. La Commission ne traitera pas votre demande à moins que vous n'ayez payé les frais. Pour la requête A4, les droits de dépôt sont de **53 \$** si présentés par le locataire; et de **201 \$** si présentés par le locateur. Si vous postez la demande ou l'envoyez par service de messagerie, vous pouvez payer les droits de dépôt par mandat, chèque certifié ou carte de crédit. Vous ne pouvez pas payer en argent comptant ou avec une carte de débit si vous déposez par la poste ou par service de messagerie. Si vous payez en ligne, envoyez votre reçu et votre requête par courriel à LTBpayments@ontario.ca. Si vous ne pouvez pas payer les frais, vous pouvez [demander une dispense des frais](#).
5. Si vous avez des questions ou désirez obtenir des précisions, communiquez avec la Commission.

416-645-8080

1-888-332-3234 (sans frais)

tribunauxdecisionnelontario.ca/cli



Lisez attentivement les instructions avant de remplir cette formule. Écrivez les renseignements en lettres moulées ou dactylographiez-les.

PARTIE 1 : RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Nom et adresse du requérant

Locateur

Locataire

Prénom (S'il y a plus d'un requérant, remplissez une liste des parties et joignez-la à la requête.)

Nom de famille

Raison sociale de la société (le cas échéant)

Adresse postale

Unité/App/Bureau

Municipalité (ville, village, etc.)

Prov.

Code postal

N° de téléphone (jour)

N° de téléphone (soir)

N° de télécopieur

()

-

()

-

()

-

Adresse électronique

Adresse du logement locatif, de l'immeuble ou de l'ensemble d'habitation visé par la présente requête

Numéro municipal

Nom de la rue

Type de rue (par ex., rue, avenue, boulevard)

Point cardinal (par ex., est) Unité/App/Bureau

Municipalité (ville, village, etc.)

Prov.

Code postal

RÉSERVÉ AU BUREAU :

Numéro de dossier



Autres parties à la requête

Locateur

Locataire

Prénom (S'il y a plus d'un requérant, remplissez une liste des parties et joignez-la à la requête.)

Nom de famille

Raison sociale de la société (le cas échéant)

Adresse postale

Unité/App/Bureau

Municipalité (ville, village, etc.)

Prov.

Code postal

N° de téléphone (jour)

N° de téléphone (soir)

N° de télécopieur

() -

() -

() -

Adresse électronique

S'il y a plus d'une autre partie, remplissez la Liste des parties en y inscrivant le nom et l'adresse des parties (y compris le numéro de logement) et joignez-la à la requête.

Si la municipalité vous a donné un avis de réduction du loyer, vous devez le joindre à la présente requête.

Requêtes connexes

Si vous ou votre locateur ou locataire avez déposé d'autres requêtes visant l'ensemble d'habitation ou le logement locatif et que ces requêtes n'ont pas été réglées, indiquez le numéro de dossier de ces requêtes ci-dessous.

Numéro de dossier 1

Numéro de dossier 2

PARTIE 2 : RENSEIGNEMENTS SUR LES IMPÔTS FONCIERS MUNICIPAUX

Dans l'espace ci-dessous, inscrivez le montant total des impôts fonciers municipaux prélevés sur l'ensemble d'habitation au cours de l'année de base et de l'année de référence. Vous devez joindre à la requête une preuve du montant des impôts municipaux prélevés par la municipalité au cours de l'année de base et de l'année de référence.

L'année de base est l'année civile au cours de laquelle les impôts fonciers ont diminué.

L'année de référence est l'année civile qui précède l'année de base.

Année civile	Année de base _____ aaaa	Année de référence _____ aaaa
Total des impôts fonciers pour l'ensemble	, \$, \$



PARTIE 3 : MOTIFS DE LA REQUÊTE

Ombrez complètement la boîte correspondant à chaque motif de votre requête à la Commission. Pour des explications plus détaillées sur chaque motif, consultez les instructions.

- Motif 1 : Le locateur a versé à la municipalité des redevances que la municipalité n'a pas incluses dans les impôts fonciers municipaux de l'année de base lorsqu'elle a calculé le pourcentage de réduction du loyer.**

Année civile	Année de base _____ aaaa	Année de référence _____ aaaa
Total des redevances pour l'ensemble	, \$, \$

- Motif 2 : La réduction de loyer doit être calculée en utilisant une méthode qui tient compte des revenus de location de l'ensemble d'habitation.**

Vous pouvez présenter une requête pour ce motif si l'une des situations suivantes s'applique. Ombrez complètement le cercle correspondant à la situation qui s'applique. Si vous présentez une requête pour ce motif, vous devez remplir la partie 4 de la présente formule.

- L'ensemble d'habitation appartient à la catégorie des immeubles à logements multiples, selon la définition figurant dans la *Loi sur l'évaluation foncière*, et les impôts fonciers municipaux que le locateur paie ne représentent pas 20 % du total annuel des revenus de location.
- L'ensemble d'habitation n'appartient pas à la catégorie des immeubles à logements multiples, selon la définition figurant dans la *Loi sur l'évaluation foncière*, et les impôts fonciers municipaux que le locateur paie ne représentent pas 15 % du total annuel des revenus de location.

- Motif 3 : Le pourcentage de réduction du loyer qui figure dans l'avis de réduction du loyer est erroné.**

Veillez expliquer : Quelle est l'erreur? Pourquoi croyez-vous qu'il s'agit d'une erreur?



Motif 4 : Les impôts fonciers municipaux ont été augmentés ou réduits après l'envoi des avis de réduction de loyer.

Vous pouvez présenter une requête pour ce motif seulement si les impôts fonciers de l'année de base ont été modifiés avant le 31 mars de l'année qui suit la date d'entrée en vigueur de la réduction de loyer. Vous devez joindre à la requête une preuve de l'augmentation ou de la réduction des impôts fonciers.

PARTIE 4 : RENSEIGNEMENTS SUR LES REVENUS DE LOCATION

Vous devez répondre à la question ci-dessous si vous avez sélectionné le motif 2 à la page précédente. Vous devez aussi répondre à cette question si vous voulez que la Commission tienne compte des revenus de location de l'ensemble d'habitation dans le calcul du pourcentage de réduction du loyer.

Quel est le total annuel des revenus de location de l'ensemble d'habitation pour l'année de base? , \$

PARTIE 5 : SIGNATURE

Signature du locateur ou du locataire ou du représentant

/ /
jj/mm/aaaa

Qui a signé la requête? Ombrez complètement le cercle correspondant à votre réponse.

- Locateur Locataire Représentant

Renseignements sur le représentant

Prénom

Nom de famille

N° du BHC Raison sociale de la société (le cas échéant)

Adresse postale

Unité/App/Bureau Municipalité (ville, village, etc.) Prov. Code postal

N° de téléphone (jour) N° de téléphone (soir) N° de télécopieur
() - () - () -

Adresse électronique

**Collecte de renseignements personnels**

La Commission de la location immobilière a le droit de recueillir les renseignements demandés sur le présent formulaire afin de régler votre requête déposée en vertu de l'article 185 de la *Loi de 2006 sur la location à usage d'habitation*. Une fois le formulaire déposé, les renseignements concernant l'instance peuvent devenir publics s'ils figurent dans une décision ou une ordonnance du tribunal ou dans un autre document, conformément à la [Politique d'accès aux documents](#) de Tribunaux décisionnels Ontario et à la *Loi de 2019 sur les documents décisionnels des tribunaux*. Les parties qui souhaitent assurer la confidentialité de leurs dossiers ou renseignements doivent demander à l'arbitre une ordonnance de confidentialité. Pour toute question sur les ordonnances de confidentialité ou l'accès aux dossiers, envoyez-nous un courriel à LTB@ontario.ca ou appelez l'Info-Centre au **416 645-8080** ou **1 888 332-3234** (sans frais).

Renseignements importants de la Commission de la location immobilière

1. Les locateurs et les locataires doivent présenter leur requête au plus tard au dernier en date des jours suivants:
 - le 90^e jour qui suit la date à laquelle la municipalité a donné l'avis de réduction du loyer (ou 90 jours après que la municipalité a délivré l'avis d'imposition si un avis de réduction du loyer n'est pas exigé);
 - le 31 mars de l'année qui suit la date d'entrée en vigueur de la réduction de loyer.
2. Vous pouvez demander à la Commission de fournir des services en français à votre audience. Si vous êtes le requérant, vous pouvez remplir la *Demande de services en français ou demande d'adaptation* qui se trouve à la fin de la présente requête. Si vous êtes l'intimé, vous pouvez obtenir la *Demande de services en français ou demande d'adaptation* dans les bureaux de la Commission ou sur le site Web de la Commission à tribunauxdecisionnelontario.ca/cli.
3. Vous pouvez demander à la Commission de prendre des dispositions particulières (appelé demande d'adaptation) aux termes du Code des droits de la personne de l'Ontario pour vous aider à participer à l'audience. Par exemple, vous pouvez demander à la Commission de prendre les dispositions nécessaires pour fournir les services d'un interprète gestuel. Vous pouvez faire une demande d'adaptation par téléphone, par télécopieur ou par la poste. Si vous êtes le requérant, vous pouvez remplir la *Demande de services en français ou demande d'adaptation* qui se trouve à la fin de la présente requête. Si vous êtes l'intimé, vous pouvez obtenir la *Demande de services en français ou demande d'adaptation* dans les bureaux de la Commission ou sur le site Web de la Commission à tribunauxdecisionnelontario.ca/cli.
4. Le fait de fournir des renseignements faux ou trompeurs à la Commission de la location immobilière constitue une infraction à la *Loi de 2006 sur la location à usage d'habitation*.
5. La Commission peut ordonner au locateur ou au locataire de rembourser à l'autre partie les frais liés à la requête.
6. La Commission applique des règles de pratique qui énoncent les modalités relatives au processus de présentation d'une requête, ainsi que des lignes directrices d'interprétation qui expliquent de quelle façon la Commission peut trancher certaines questions susceptibles d'être soulevées dans une requête. Vous pouvez consulter les règles de pratique et les lignes directrices sur le site Web de la Commission à tribunauxdecisionnelontario.ca/cli ou en acheter un exemplaire dans un bureau de la Commission.

RÉSERVÉ AU BUREAU :Delivery Method: In Person Mail Courier Email Service Ontario Center MS FL



Utilisez ce formulaire pour demander à la Commission de la location immobilière (CLI) de fournir des services en français ou pour lui faire savoir que vous avez besoin d'une mesure d'adaptation aux termes du *Code des droits de la personne* de l'Ontario.

Partie 1 : Demande de services en français

- Cochez cette case si vous voulez que le processus de règlement des différends (conférences de gestion du cas, audiences, etc.) ait lieu en français.

Partie 2 : Demande d'adaptation aux termes du *Code des droits de la personne* de l'Ontario

- Cochez cette case si vous avez besoin d'une mesure d'adaptation aux termes du *Code des droits de la personne* de l'Ontario pour participer au processus de règlement des différends. La CLI fournira les mesures d'adaptation nécessaires concernant des besoins liés au *Code* pour vous aider tout au cours du processus de présentation d'une requête et du processus d'audience conformément à la politique de Tribunaux décisionnels Ontario sur l'accessibilité et les adaptations. Vous pouvez consulter la politique à tribunauxdecisionnelontario.ca.

Veillez expliquer : Quelles sont les adaptations dont vous avez besoin?



Méthode de paiement

Indiquez le mode de paiement choisi pour payer les droits:

[Paiement en ligne](#) Reçu n° : _____

Remarque : le reçu doit être envoyé par courriel avec la requête à LTBpayments@ontario.ca.

Mandat Chèque certifié

Le mandat ou le chèque certifié doit être établi à l'ordre du « ministre des Finances ».

Carte de crédit

Si vous payez par carte de crédit et déposez votre requête par la poste ou par service de messagerie, vous devez remplir le formulaire [Paiement par carte de crédit](#) et le faire parvenir avec votre requête.